

LE MOT DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

Je ne peux commencer cet édit sans rendre hommage à notre Club de football US Nibas Fressenneville dont les joueurs se sont qualifiés pour le 5^{ème} tour de coupe de France. Nous serons tous derrière eux pour les encourager le samedi 14 octobre à 18h au stade Marcel Poiret où ils joueront contre l'équipe de Feignies/Aulnoye qui évolue en Nationale 2 soit 5 divisions au-dessus de notre club. Quelque soit le résultat de ce match, **Bravo à nos joueurs. Je suis très heureux d'avoir une équipe et un club qui porte aussi loin les couleurs de la commune.**

Le 10 octobre a sonné la rentrée pour notre conseil municipal. Nous avons à l'ordre du jour un point important qui concernait la friche Bricard. En effet, afin de permettre le dépôt du permis de construire pour le projet, du fait que le site est pollué, l'acquéreur a besoin d'une nouvelle étude de sol réalisée par un bureau certifié afin d'établir les mesures de gestion de la pollution à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre l'usage futur et l'état des sols. Un premier devis de cette étude qui est à la charge du vendeur, donc de la commune, se monte à 30 150 euros HT. Il nous faut respecter le Code de l'environnement et sans cette étude aucun projet ne pourra voir le jour sur cette friche. Le projet du Groupe BATIPRO reste conforme à la décision du conseil municipal du 9 juin 2022. C'est une réalisation plus en direction de nos séniors avec une résidence « séniors », 15 logements, une maison de santé avec des logements sociaux. Je remercie mes 12 collègues qui ont accepté la prise en charge de cette étude car par ce vote ils ont confirmé leur engagement de voir cette friche enfin réhabilitée en un beau quartier. Sur le plan financier, je vous rassure la promesse de vente est signée et la commune percevra 310 000 euros, le groupe BATIPRO prendra à sa charge la dépollution nécessaire, la commune les frais d'études obligatoires. De nouveaux devis seront demandés pour cette étude afin de retenir la meilleure offre bien entendu.

Une étude de sol et un projet ou pas d'étude de sol et un terrain pollué en friche pour encore longtemps, le conseil municipal a tranché !

Dans les lignes précédentes, vous avez compris que j'insistais sur le mot « Seniors » c'est-à-dire des personnes seules ou en couples, retraitées, qui ont besoin d'un logement adapté, confortable et principalement de type 1 ou 2. Je l'ai fait volontairement car le lotissement « des frênes » qui se termine derrière la mairie ne les concerne pas. En effet, l'AMSOM m'a confirmé que si tout va bien les locataires auront les clefs courant du premier trimestre 2024. Mais ce sont 11 types 3 et 11 types 4, c'est-à-dire 22 logements attribués essentiellement à des familles. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de demande complet au secrétariat de mairie dans les plus brefs délais, l'AMSOM prévoyant de programmer sa commission d'attribution prochainement.

Au niveau des enfants, le séjour à la neige s'organise. Les élèves de CE2 et CM1 auront la possibilité de s'inscrire et un sondage va être fait prochainement. Départ samedi 24 février et retour samedi 2 mars en direction de la chapelle d'abondance dans le même centre que le dernier séjour. Le dernier séjour s'était très bien passé sans aucun retour de la directrice et les animateurs sur la qualité de l'hébergement.

J'en terminerai en résumant mon intervention en faveur du personnel communal à l'occasion du dernier conseil municipal : Je tiens à apporter tout mon soutien à notre personnel communal qui ne souhaite plus recevoir directement des remarques sur son travail mais veut continuer à le faire comme il se doit, sans être pris en otage ou à témoins et qu'on le laisse travailler dans de bonnes conditions. Nous ne sommes pas encore en 2026, année des élections municipales, il reste du travail à accomplir.

Chères Fressennevilloises et Chers Fressennevillois, ne doutez pas de ma détermination et de celle des collègues qui m'entourent à continuer à respecter nos engagements envers vous. Il reste du travail mais du chemin a été parcouru. Nos finances sont maintenant saines, des maisons sortent de terre, nous rénovons le patrimoine communal petit à petit, les services sont organisés, les dossiers avancent. Celui qui se doit d'avancer maintenant au plus vite tant pour les enfants que pour le personnel est bien entendu celui de la cantine scolaire. Mais on y travaille !

Restant à votre disposition, je vous souhaite une bonne lecture.
Bien à vous

Le Maire,
Jean-Jacques LELEU

INFORMATIONS

BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal est disponible en mairie et dans les commerces de la commune en format papier mais aussi en version numérique sur le site internet de la commune www.fressenneville.fr.

Néanmoins, les personnes ne pouvant pas se le procurer ou accéder à la version en ligne peuvent contacter la mairie au 03.22.60.39.60 pour se le faire déposer à domicile.

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les permanences du Maire et des Adjointes sont sur rendez-vous :

- Mr Jean-Jacques LELEU, Maire :
le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEAURAIN, 1^{ère} adjointe :
le mercredi de 17h à 18h
- Mr Alain CAPON, 2^{ème} adjoint :
le lundi de 17h à 18h
- Mme Dany HUMEL, 3^{ème} adjointe :
le mardi de 17h à 18h
- Mr Tony DACHEUX, 4^{ème} adjoint :
le jeudi de 17h à 18h

LA POSTE

Le bureau postal est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte :
- le mardi de 15h30 à 17h00
- le jeudi de 17h00 à 18h00

MAISON POUR TOUS

Permanence pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous, le **samedi matin** de 11H30 à 12h30 ou par téléphone au 09.71.04.12.13 / 06.19.35.34.33.

Tarif : pour la soirée 220 € ou jusqu'au lendemain 330 €. Règlement : 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation

AIDE JURIDIQUE

Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.
Prochaine permanence le 13 octobre 2023 de 9h30 à 11h.

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de **8h à 20h du 1^{er} avril au 31 octobre.**

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Ce service à la population mis en place par la municipalité est assuré le jeudi de façon hebdomadaire de mars à octobre, de façon bimensuelle en novembre (**9 et 23 novembre 2023**) et n'est pas assuré de décembre à février.

Il vous est demandé de veiller à les sortir le mercredi soir et à respecter les contenants. L'usage des sacs plastiques et des big bags est strictement interdit et les branchages doivent être mis en fagots.

RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre, du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac Verres : les vendredis 13 et 27 octobre

Bac jaune : le vendredi 20 octobre

Bac gris : les mardis 17, 24 et 31 octobre

ENTRETIEN DES CANIVEAUX

Nous vous rappelons que la commune assure l'entretien des caniveaux mais qu'il appartient aux riverains de nettoyer son trottoir.

MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE DE TRACTEUR

La demande est à effectuer auprès de Monsieur Frédéric BONHOMME, responsable des services techniques au 06.76.47.12.09, une fois par an, uniquement pour des branchages en grande quantité. La remorque sera chargée par vos soins.

DÉCHETTERIE

Du 15 avril au 31 octobre 2023, la déchetterie est ouverte aux horaires suivants

Lundi 13h30 - 18h30

Mardi 13h30 - 18h30

Mercredi 9h00 - 12h00/13h30 - 18h30

Judi 13h30 - 18h30

Vendredi 9h00 - 12h00/13h30 - 18h30

Samedi : en continu de 9h00 à 18h30

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans **entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2023** devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

REGISTRE COMMUNAL

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler en mairie, muni d'un justificatif de domicile.

AIDE ALIMENTAIRE

Toute personne domiciliée dans la commune rencontrant des difficultés financières passagères l'empêchant d'acquérir des denrées alimentaires peut déposer une demande d'aide alimentaire auprès du CCAS.

AIDE MÉNAGÈRE

Si vous avez au moins 60 ans et que vous êtes à la retraite, l'Assurance retraite vous propose un accompagnement personnalisé pour vous aider à continuer à bien vivre chez vous afin de vous maintenir dans un cadre de vie habituel le plus longtemps possible.

Nous vous rappelons qu'un service d'aide ménagère géré par le CCAS, existe au sein de la commune.

N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie auprès de Madame Isabelle MERCIER au 03.22.60.39.61 qui vous conseillera et vous aidera à établir une éventuelle demande de prise en charge financière et assurera un suivi personnalisé de votre dossier.

RÉSERVATIONS DES REPAS DE CANTINE

Pour le bon fonctionnement de la cantine et la bonne organisation du service, il nous est nécessaire de connaître chaque matin le nombre de réservations prévu pour le matin suivant.

Les parents doivent impérativement respecter les inscriptions sur le site de réservation en ligne.

En cas d'absence de votre enfant, vous pouvez annuler votre réservation sur le site. Si le délai est dépassé, vous devez en informer la mairie. Sauf présentation d'un certificat médical, tout repas réservé sera facturé.

AIDE AUX PERSONNES AGEES

Du 15 novembre au 15 mars de l'année suivante, le Conseil Municipal alloue une aide sous forme de bons de combustible aux personnes âgées de 60 ans et plus, titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ou ayant des ressources inférieures au plafond.

Les personnes concernées et désirant recevoir cette aide sont priées de se présenter en Mairie afin de retirer un dossier.

INFIRMIÈRES DE GARDE

Le 15 octobre : Cabinet de Friville-Escarbotin – 06.83.17.44.37

Le 22 octobre : Cabinet de Saint-Blimont – 06.83.17.44.37

Le 29 octobre : Sophie Bonhomme, Johann Lhernault et Hélène Wattré – 03.22.24.20.20

Le 1^{er} novembre : Florence Dubus et Aline Chalvet – 03.22.24.20.20

Le 5 novembre : Cabinet de Fressenneville – 06.44.17.33.22

CONCILIAEUR DE JUSTICE

Monsieur DUPAYS Philippe reçoit en mairie de FRIVILLE-ESCARBOTIN le jeudi matin. Vous pouvez prendre rendez-vous au 06.31.20.64.14 ou le contacter par mail : philippe.dupays@conciliateurdejustice.fr

RENOUVELLEMENT DE VOS TITRES D'IDENTITÉ

Anticipez vos démarches pour renouveler vos titres d'identité !

Vous devez compléter via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme

Mairie de Fressenneville N° 102 – OCTOBRE 2023 IPNS

en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite> puis prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes : **FRIVILLE- ESCARBOTIN, GAMACHES, SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ABBEVILLE.**

Vous pouvez prendre RDV via le site suivant : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

PASSAGE DU CENTRE ITINERANT DE LA CARSAT

Le centre itinérant retraite est suspendu pour une durée indéterminée en raison d'un changement d'organisation au niveau de l'équipe en charge de cette mission.

Dans l'attente de la reprise, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Prise de RDV avec un conseiller au point d'accueil à Abbeville, 1 rue des Aubépines au 09 70 20 07 80 ou mfsaubepine@ca-baiedesomme.fr. Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Consultation du site info-retraite pour faire des simulations de calcul et connaître votre situation par rapport à votre âge de départ et à la réforme en cours d'élaboration.
- Appeler le 39 60 pour des renseignements généraux

REPAS DES AINES

Le traditionnel repas offert par la Municipalité aux personnes de la Commune ayant 60 ans et plus, aura lieu le **dimanche 5 novembre 2023 à la Maison Pour Tous à partir de 12h00.**

Les inscriptions sont prises au secrétariat de Mairie ou par téléphone au 03.22.60.39.60 jusqu'au 27 octobre dernier délai.

Le repas est gratuit pour les conjoints n'ayant pas l'âge requis pour participer au repas.



CLUB DES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Moules-frites le samedi 21 octobre 2023 à 12h30 à la Maison pour Tous.

Réservations au 06.51.35.47.64 ou 06.85.45.97.80 ou 07.72.04.60.67



RELAIS PETITE ENFANCE

Voici l'ensemble des ateliers organisés en octobre sur le territoire avec les deux relais petite enfance du Vimeu.

Anita LABESSE

Animatrice du Relais Petite Enfance Itinérant
Service de la Communauté de Communes du Vimeu

20, place de la Mairie
80870 MOYENNEVILLE
03 22 28 81 26

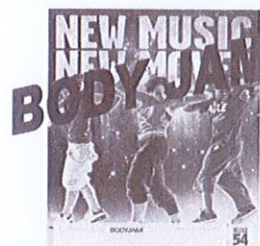
FORME HARMONIE

NOUVELLE SAISON LE 5 SEPTEMBRE 2023

DANSE JAM



Chorégraphies et exercices sur musiques électro/house, rock, hip hop...



BOOTCAMP



ACTIVITES

DANSE JAM	Adolescents/Adultes	le mardi de 19h30 à 20h30
BODY JAM	Adolescents/Adultes	le jeudi de 18h00 à 19h00
BOOTCAMP	Adolescents/Adultes	le jeudi de 19h00 à 20h00

Pour tout renseignement : 02.35.50.00.14

*cours d'essai
5 euros la séance*

Jeu 12 :

- Tableau d'automne / Jardin de l'Avenir à Feuquières-en-Vimeu - 10h00 à 11h00
- Pâte à modeler / Friville-Escarbotin - Salle RPE

Vendredi 13 : Eveil artistique et culturel - Exposition de Dominique de Beir
Centre culturel départemental de Saint Riquier et atelier découverte du Leporello - 9h30 à 11h00*

Mardi 17 :

- Atelier "Semaine du goût" / Tours-en-Vimeu - Salle des aînés du Vimeu Vert - 9h00 à 10h00
- Tout ce qui roule / Friville-Escarbotin - Salle RPE

Jeu 19 : Fabrication de bouteilles sensorielles avec Virginie
Friville-Escarbotin - Salle RPE

Vendredi 20 : Raconte-tapis avec Valérie dans le cadre du Festival "Des parents et des bébés"
Bibliothèque de Feuquières-en-Vimeu - 10h00 à 11h00*

Mardi 24 :

- Lecture avec Angélique, médiatrice du livre dans le cadre du Festival "Des parents et des bébés" / Moyenneville - Salle RPE - 9h30 à 11h00*
- Eveil musical / Friville-Escarbotin - Salle RPE

Jeu 26 : Festival des parents des bébés avec lecture de Kamishibai par Angélique
Friville-Escarbotin - Salle RPE

Vendredi 27 : Jeux de transvasements
Salle de la mairie à Aigneville - 9h30 à 11h00

FESTIVITÉS

- 🚩 **Samedi 14 octobre et dimanche 15 :** loto de l'USNF à Nibas
- 🚩 **Dimanche 15 octobre :** concours fédéral du Club de pétanque
- 🚩 **Samedi 21 octobre :** Moules-frites du Club des retraités dynamiques
- 🚩 **Dimanche 29 octobre :** bourse aux jouets des Parents d'élèves
- 🚩 **Dimanche 5 novembre :** repas des aînées organisé par la municipalité (inscription en mairie jusqu'au 27/10/2023)

OFFRES D'EMPLOI

L'entreprise d'insertion par l'intérim située à Fressenneville, 58 rue Jean Jaurès recrute :

Nous Recrutons! Opérateur de production (H/F)

Feuquière En Vimeu(80)

Horaires en 2*8 Débutant accepté

Profil souhaité

- Savoir travailler en équipe
- Savoir utiliser les normes de contrôle
- Gérer une ligne de production
- Utiliser, alimenter et contrôler les machines
- Détecter les éventuels défauts des produits

Contactez nous !

LOUF Pauline : 06.85.11.64.24

pauline.louf@e2i-insertion.fr

Agence de Blangy/Fressenneville
3 Rue de Barbentane, 76340 Blangy-sur-Bresle
58 Rue Jean Jaurès, 80390 Fressenneville

Nous Recrutons! Opérateur de production (H/F)

Mers Les Bains(80)

Horaires en 5*8 Débutant accepté

Profil souhaité

- Organisé
- Rigoureux
- Savoir tenir une cadence
- Respecter les règles de sécurité

Contactez nous !

LOUF Pauline : 06.85.11.64.24

pauline.louf@e2i-insertion.fr

Agence de Blangy/Fressenneville
3 Rue de Barbentane, 76340 Blangy-sur-Bresle
58 Rue Jean Jaurès, 80390 Fressenneville

Nous Recrutons! Opérateur de production (H/F)

Saint Remy Broscrocourt(76)

Horaires en 2*8 Débutant accepté

Profil souhaité

- Organisé
- Rigoureux
- Savoir tenir une cadence
- Respecter les règles de sécurité

Contactez nous !

LOUF Pauline : 06.85.11.64.24

pauline.louf@e2i-insertion.fr

Agence de Blangy/Fressenneville
3 Rue de Barbentane, 76340 Blangy-sur-Bresle
58 Rue Jean Jaurès, 80390 Fressenneville

FORMATION

La police nationale vous propose deux formations :



Vous avez l'âme d'un décideur et un bac + 5

DEVENEZ COMMISSAIRE DE POLICE

- FORMATION DE 22 MOIS RÉMUNÉRÉE, AVEC HÉRIÉMENT
- STAGES EN SERVICE DE POLICE
- CARRIÈRE ATTRACTIVE

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LUNDI 6 NOVEMBRE 2023

INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR devenirpolicier.fr

POLICE NATIONALE

PROTÉGER, LE PLUS BEAU DES MÉTIERS.
Découvrez les métiers du service public sur choisirleservicepublic.gouv.fr



DON DU SANG

Prenons 1 heure pour sauver 3 vies !

L'Établissement Français du Sang (EFS) en collaboration avec l'ADSB du Vimeu, organise une collecte de sang, à la **salle Socioculturelle à Feuquières-en-Vimeu, de 14h00 à 18h30 le lundi 30 octobre 2023.**

Prise de rendez-vous sur Internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou par téléphone au 03-28-54-22-58.

Les Donneurs se présentant spontanément sans rendez-vous seront acceptés, en respectant l'ordre prioritaire des personnes ayant réservé.

Obligation de se munir d'une pièce d'identité.

Plusieurs possibilités de contact :

- le site internet recrutement www.devenirpolicier.fr
- le numéro "Info Police Recrutement" : 03.20.62.49.59 ou par mail : info-police-recrutement-lille@interieur.gouv.fr
- la plateforme Objectif police où les policiers répondent directement aux questions des internautes <https://www.devenirpolicier.fr/nous-contacter/Objectifpolice>
- en rencontrant physiquement les délégués recrutement dont les coordonnées par zone sont ici <https://www.devenirpolicier.fr/nous-contacter> ou lors de leur présence sur des salons, rencontres métiers ou permanences selon l'agenda <https://www.devenirpolicier.fr/agenda> (rubrique Évènements).



DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME CATHERINE LELEU

Le fonctionnaire propose, l'élu dispose, le fonctionnaire exécute. Le principe qui régit les relations entre les élus et les fonctionnaires peut paraître un peu réducteur. En effet, les agents d'une commune font mieux que cela puisqu'ils nous fournissent, à nous Elus, les éléments administratifs, techniques et juridiques qui fondent nos délibérations. Ils sont en amont de nos décisions, lorsqu'ils les instruisent ; et, ils sont en aval, lorsqu'ils en assurent la mise en œuvre et le respect.

Aussi, est-ce toujours avec regret que nous nous séparons d'un agent. Car, quel que soit son grade, quelle que soit sa fonction, il nous a aidés dans l'exercice de notre mandat.

Catherine nous quitte après avoir fait valoir ses droits à une juste retraite. Un repos bien mérité et la perspective d'une autre vie.

C'est le 16 mai 1982 que Mademoiselle DUCORROY Catherine a été recrutée en qualité d'agent de bureau employée aux écritures, stagiaire dans notre commune. Elle était à l'époque sous la responsabilité de Michel COLINOT. Un an après elle était titularisée.

Le 16 octobre 1984 elle bénéficie d'un avancement d'échelon en qualité d'agent de bureau dactylographe mais sous le nom de LELEU Catherine, puisqu'elle s'est mariée avec Alain le 21 avril 1984.

Le 1^{er} octobre 1997 elle bénéficie d'un avancement au grade d'adjoint administratif au titre de la promotion interne

Au 1^{er} juin 2004 elle est nommée Adjoint Administratif principal de 2^{ème} Classe

Elle termine sa carrière au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au 10^{ème} échelon

Après tous les rebondissements de la réforme des retraites, c'est avec un grand soulagement et un large sourire que Catherine a déposé le 27 juin sa lettre de demande de retraite grâce à la clause de sauvegarde qui permet de conserver les conditions de départ anticipé en carrière longue.

Elle aura travaillé pour 4 maires : Noël RICOUARD, Alex PAUCHET, Annie-Claude LEULIETTE et moi-même

Avec 3 directeurs différents : Michel COLINOT, Pascale POCHOLLE de 1985 à 2020 et Florence LE MOIGNE depuis 2020.

Affectée à l'accueil elle est initiée progressivement à la comptabilité à partir de 2005 par son collègue Jacky. Service dans lequel elle sera restée jusqu'à aujourd'hui.

Catherine a connu l'époque des fiches d'état civil, les budgets papiers, les premières machines à écrire, les carbonés, l'arrivée de l'informatique et plus récemment la dématérialisation.

Catherine, cette retraite va te permettre de rendre à ta famille, qui t'entoure aujourd'hui, Alain, tes deux fils Mathieu et Antoine et leurs conjoints et les petits enfants, ce temps que tu as consacré aux élus et à Fressenneville.

Alain, la commune te rend ton épouse. Lorsque l'on est soi-même à la retraite depuis quelques années, je pense que l'on doit avoir hâte de pouvoir en profiter à deux.

Et puis, au-delà des mercredis et des vacances, maintenant je ne doute que Mamino va être sollicitée par les petits enfants.

Des années de travail et de dévouement dans les services d'une commune, certains disent que cela ne s'évacue pas en quelques instants. Mais je pense que tu l'as souvent évoqué, cette retraite méritée, était attendue.

Mais, pour que ce départ ne signifie pas oubli, j'ai le plaisir de te remettre au nom de la commune ce modeste cadeau, idée de ta collègue de bureau Isabelle.

Bonne retraite à toi Catherine ! et merci encore pour le travail accompli au sein de notre commune

